

Compte-rendu du CEVE du 17/05/2017

Présents :

Enseignants : Dominique BEAUTEMS, Albert-Gilles COHEN, Nicolas LESTRINGUEZ, Emmanuel MOURIER, Yves ROUBY, Bertrand SEGERS, Anne TÛSCHER.

Administratifs: Corinne BOUZINHAC, Catherine COMET, Danielle HUGUES, Caroline LECOURTOIS.

Etudiants : Maxime DURIF, Benoît HEBERT, Romain Robinet.

Excusés : Karen BOWIE, Pietro CREMONINI, Eric DANIEL-LACOMBE, Sophie DESCAT, François FAUCONNET, Ioana IOSA, Virginia LAGUIA, Barmak LAHIJI, Jérôme MARIN, Bruno MENGOLI, Anne d'ORAZIO, Didier REBOIS, Claudio SECCI, Catherine ZAHARIA.

Invité : Patrick BOTTIER

* * *

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du CR du 11/05/17
- 2 - Organisation pédagogique de la Maîtrise (programme/demande de création/suppression)
- 3 - Présentation des textes de la réforme (Caroline Lecourtois) (point reporté)
- 4 - Bilan de l'Atelier soutien à l'écriture (Ioana Iosa) (point reporté)
- 5 - Organisation du recyclage à l'Ecole (point reporté)
- 6 - Ressources enseignantes dans le D-PRAUG (point reporté)

* * *

Préambule

La situation de *Justine Lipski*, qui arrive en fin de contrat, est évoquée. En effet, contrairement à ce qu'elle avait déclaré dans un premier temps, elle souhaite continuer à enseigner au sein de l'école.

Il est rappelé que les postes de MAA ont été créés pour apporter du « sang neuf », ce qui explique que les contrats soient limités à 6 ans. Cependant, la considération que l'on porte aux enseignants arrive en contradiction avec ce type de contrat.

Il faudra donc calculer les possibilités d'heures à la rentrée, en fonction du nombre d'heures restantes, une fois les décharges bloquées.

1 - Approbation du CR du 11/05/17 :

Décision : La validation du CR du 11/05/17 est reportée.

2 - Organisation pédagogique de la maîtrise (programme/demande de création/suppression)

Demandes de création projets – Master :

1 – **A. Boyadjian** : Territoires en devenir : « développement des communes en territoires péri-urbains » au semestre 7.

Décision : Le CEVE valide la proposition et propose d'envisager un rapprochement avec le projet de S. Ebodé.

2 – **S. Ebodé** : Projeter dans le réel : échelle 1 et demandes d'habitants, au S7 (remplacement de R. Hoddé (départ en retraite)).

Décision : Le CEVE valide la proposition et propose d'envisager un rapprochement avec le projet d'A. Boyadjian.

3 – **P. Duguet** : Architecture du lotissement, en S8.

Décision : Le CEVE valide la proposition.

4 – **S. Wachter** : Living labs et projet architectural et urbain.

Décision : Le CEVE valide la proposition, pour le semestre 9.

8 – **M. Lopez-Diaz** : Réhabilitation soutenable à l'échelle de la ville et du bâtiment »

Décision : Le CEVE valide la proposition, pour le semestre 9.

Demandes de création CT – Master :

5 – **M. Leyral** : « Sculpture tectonique » (Remplacement R. Arlot, admissible à Marseille).

Décision : Le CEVE valide la proposition, pour les semestres 7 et 8.

5b – **V. Poirier** : « Réhabilitation/interventions sur le bâti ancien » (remplacement A/ Liébard (retraite))

Décision : Le CEVE valide la proposition, pour le semestre 8.

Demandes de création Optionnels : Master :

6 – **Y. Morgana** : « L'entretien des édifices »

Décision : Le CEVE ne valide pas la proposition, car il y a déjà trop d'optionnels de séminaires et Y. Morgana n'enseigne pas à l'école.

7 – **D. Gabbardo** : « Histoire(s), traités et doctrines : atelier de fabrication ».

Décision : Le CEVE valide la proposition, mais au semestre 9.

Demandes de création d'IP : Master :

D. Feichtinger : « L'acte de bâtir, de la conception à la réalisation ».

Décision : Le CEVE valide la proposition.

La prochaine réunion du CEVE aura lieu le 29/05/2017 à 12h00, au Pavillon